600 millions d’euros non affectés au budget de l’écologie : « Ne cédons pas à la démagogie », demande Gérald Darmanin

20/11/2018 à 16h52



Le ministre de l’Action et des Comptes publics Gérald Darmanin a justifié, mardi au Sénat, la décision de transférer 577 millions d’euros de recettes de la taxe écologique sur les carburants pour les réaffecter au budget général en 2018. Il dénonce des critiques démagogiques.

« Nous, qui connaissons les mécanismes budgétaires, nous ne devrions pas céder à la démagogie ». Le ministre de l’Action et des Comptes publics Gérald Darmanin a justifié, mardi au Sénat, la décision de transférer 577 millions d’euros de recettes de la taxe écologique sur les carburants pour les réaffecter au budget général en 2018.

#Senat360 600 millions d’euros non affectés au budget de

> *l'écologie : « Ne cédons pas à la démagogie », demande Gérald Darmanin. Les explications d'@APoussart #Giletsjaunes pic.twitter.com/64JLXmDrSi*
>
> *— Public Sénat (@publicsenat) 20 novembre 2018*

Ces 577 millions d'euros faisaient partie du compte d'affectation spéciale « Transition énergétique » mais les dépenses de l'Etat dans ce domaine étant plus faibles que prévues en 2018, ces recettes ont été réaffectées au budget général.

«Il faut aussi payer l'école, les armées et l'intérêt de la dette» Gérald Darmanin

Le ministre a expliqué aux sénateurs que ces recettes de la taxe sur les carburants pourraient financer « l'école, les armées, l'intérêt de la dette ». « Si toutes ces recettes sont affectées (à la transition énergétique en l'occurrence), comment couvrira-t-on les besoins dans les secteurs qui ne dégagent pas de recettes et qui n'en sont pourtant pas moins essentiels ? » s'est défendu le ministre.

(…)

De nombreux députés La République en Marche ont tenu à expliquer cette décision de transférer ces 577 millions d'euros de la taxe sur les carburants vers le budget général en 2018. Le ministre de la Transition écologique et solidaire François de Rugy a même réagi sur les réseaux sociaux en rappelant qu'il s'agissait de crédits de ce compte d'affectation spéciale « Transition énergétique » qui n'avaient pas été utilisés. François de Rugy a rappelé que pour 2019, les crédits de la transition énergétique augmenteront de 600 millions d'euros « pour financer davantage de primes à la conversion et des projets visant à baisser la

consommation d’énergie de certains territoires. »

(…)

> *#Senat360 600 millions d’euros non affectés au budget de l’écologie @aldemontgolfier : “Je ne suis pas pour la fiscalité affectée mais quand il y a une augmentation des taxes sur le prix des carburants, il faut un accompagnement.” pic.twitter.com/MmK805wbu2*
>
> *— Public Sénat (@publicsenat) 20 novembre 2018*

Public Sénat